

Saint-Cyr l'École

Les riverains manifestent, les caravanes s'en vont

LE FEUILLETON DES GENS du voyage a connu son épilogue mardi 23 septembre. En fin de journée, les quelque 300 caravanes ont quitté la commune de Saint-Cyr l'École.

La fin d'une affaire qui aura duré plus de trois semaines. Arrivés le 1^{er} septembre dernier, les gens du voyage s'étaient installés illégalement sur un terrain proche de l'A 12, en partie sur la copropriété de la Fontaine Saint-Martin. Après 15 jours d'imbricolage juridique, le maire de la commune, Bernard Debain, obtint, le 18 septembre, devant le tribunal de grande instance de Versailles, leur expulsion. Celle-ci doit normalement intervenir dans les 48h.

«MÉNÉS EN BATEAU»

Mais, mardi 23 septembre, les gens du voyage n'ayant toujours pas été expulsés par les forces de l'ordre, une tren-



Riverains et élus ont manifesté, mardi 23 septembre, devant la préfecture à Versailles.

taine d'élus et riverains décide d'agir. Ceux-ci manifestent devant la préfecture à Versailles afin d'exprimer leur ras-le-bol face à cette situation. «Il faut marquer le coup. On nous mène en bateau», s'indigne le maire. «La préfète reporte leur expulsion de 24h en 24h. Ce n'est plus possible, déplore une riveraine, la rue Desnos. Cela fait trois

semaines qu'on ne dort plus.»

Reçue par la préfète, la délégation a finalement obtenu gain de cause. Dans l'après-midi, la communauté des gens du voyage était informée de son expulsion pour le lendemain matin à 6h. Le soir-même, les 300 caravanes quittent finalement les lieux. Dès le lendemain matin, les services municipaux ont pu

entamer le travail de nettoyage du terrain.

Du côté des riverains, «tout le monde est soulagé, reconnaît Jean-Pierre Douveau, président du conseil syndical de la Fontaine Saint-Martin. Vingt-trois jours, cela commençait à faire beaucoup ! Maintenant, il faut attendre de savoir si les assurances vont nous rembourser les réparations.»

AI. M.

Première bougie pour le Parc de l'abbaye

OUVERT DEPUIS septembre 2007, le "Parc de l'abbaye" a fêté, vendredi après-midi, sa première année d'existence. «Nous sommes dans un établissement magnifique, se félicite Sylvie Dedieu, sa directrice. Les résidents s'y trouvent bien.» A l'occasion de cet anniversaire, la résidence médicale pour personnes âgées proposait un atelier des senteurs. Tout au long d'un parcours olfactif, les 80 pensionnaires avaient à reconnaître des parfums portant sur le thème de l'automne : champignon,

fraise des bois, figue, jacinthe, mousse ou bien pomme. Organisée une fois tous les quinze jours au sein du "Parc de l'abbaye", cette animation doit stimuler leur mémoire, explique Jessie Daniel, créatrice de cet atelier. Cela leur permet de s'évader, de rêver. Pendant une heure, ils sont ailleurs ! Et concernant les animations, "le Parc de l'Abbaye" ne compte pas s'arrêter là. Dès 2009, un atelier écriture et des sorties culturelles devraient voir le jour au sein de la résidence.

AI. M.

• www.parcdeolabbaye.com



Les résidents avaient à reconnaître des parfums provenant d'un diffuseur.

AI. M.